

---

---

# Le Noble

Isabelle de Charrière

---

FRANÇOIS-RONAN DUBOIS, éditeur



# Remarques sur l'édition

## 1 Principe de l'édition

Cette édition a été conçue à des fins pédagogiques. Elle s'inscrit dans le cadre de la formation des étudiants de licence de lettres modernes et classiques, au sein de l'Université Stendhal-Grenoble 3. Elle naît d'une volonté d'offrir aux étudiants, professeurs et simples curieux une édition gratuite, libre et facilement utilisable d'un texte d'Isabelle de Charrière. Considérant qu'il exerçait ses fonctions dans un établissement d'enseignement supérieur public et qu'il était par ailleurs dans l'intérêt du public qu'on lui donnât accès à ce qui constitue, depuis près de deux siècles, un bien commun, l'éditeur de cette première version a en effet jugé de son devoir de proposer une alternative aux produits éditoriaux commerciaux de ce bien commun, libre de droits, c'est-à-dire appartenant de droit à tous.

L'édition a été réalisée grâce au logiciel libre et gratuit X<sub>Y</sub>L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X, qui constitue une alternative fiable aux logiciels commerciaux. La page de titre est inspirée d'une mise en page originellement créée par Peter Wilson et modifiée pour les besoins de [www.latextemplates.com](http://www.latextemplates.com), où elle est en libre disposition. Afin de faciliter la navigation, tous les liens vers des ressources en ligne à l'intérieur de la version numérique de cette édition sont cliquables : ils s'ouvriront dans le navigateur par défaut défini par l'utilisateur pour son système d'exploitation.

## 2 Texte de l'édition

Le texte de cette édition a été établi sur la dernière version imprimée et libre de droit disponible, l'édition *Lettres Neuchâteloises, Mistriss Henley, Le Noble par Madame de Charrière* de Philippe Godet, imprimée en 1908 à Genève. Quoique cette édition ait été numérisée et que cette numérisation ait été transcrite, de sorte que le texte du *Noble* est déjà et depuis quelques années aisément accessible en ligne, il n'existe pas de ce texte, ni d'ailleurs d'aucun autre de la même autrice, d'édition libre satisfaisante et qui puisse être aisément manipulée en classe. Dans la mesure où nombre d'universités possèdent aujourd'hui encore, il faut espérer pour longtemps, d'un service de reprographie, il a été jugé qu'une fois le travail d'édition lui-même effectué et le fichier préparé pour l'impression, les lecteurs désireux d'obtenir une version matérielle de

l'ouvrage trouveraient aisément un imprimeur susceptible de la leur fournir et que les autres utiliseraient sans difficulté les différentes possibilités de lectures numériques de cette même édition qui s'offrent à eux. Le texte de l'édition Godet a été corrigé toutes les fois où sa logique typographique interne n'avait pas été respectée par l'éditeur originel, s'agissant notamment de la mise en forme, de l'usage des guillemets et de certaines options orthographiques.

### 3 Droits relatifs à l'édition

Cette édition est déposée sous la licence CC-BY-NC-SA. Cela signifie que tout lecteur peut, quand et autant qu'il le souhaitera, imprimer ou faire imprimer cette édition, l'utiliser à des fins privées ou publiques, la conserver, la copier et la distribuer sur n'importe quel support, librement et gratuitement, sans demander consentement à son éditeur présent ni aux éditeurs successifs, ni bien sûr leur verser la moindre rémunération. Toute utilisation de cette édition doit néanmoins respecter les mêmes principes et par conséquent ne poursuivre aucun but commercial : aucune version de cette édition ne peut notamment être imprimée pour bénéfique, vendue ou diffusée en l'échange d'une contrepartie matérielle quelconque. Par ailleurs, toute utilisation de cette édition doit faire mention du ou des éditeurs de la version utilisée. Le texte complet de la licence peut être consulté à tout moment en ligne sur [creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/legalcode](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/legalcode).

### 4 Bibliographie

Selon les mêmes principes, la bibliographie disponible à la fin de cette édition ne référence que les articles et écrits sur Isabelle de Charrière ou ses œuvres qui sont librement et gratuitement accessibles sur Internet. Elle ne reflète donc pas l'état de la connaissance sur l'autrice. La présence ou l'absence de titres dans cette bibliographie ne présume pas de la qualité de ceux-ci : chaque lecteur est susceptible de se faire sur ce point sa propre opinion. Le lecteur souhaitant se tourner vers des ressources payantes trouvera aisément des bibliographies plus complètes en ligne, que nous nous permettons de ne pas lui indiquer ici. Cette bibliographie est toujours susceptible de croître, soit que de nouveaux travaux paraissent dans des revues ou des ouvrages en libre accès, soit que les auteurs et les autrices des travaux antérieurs décident de faire l'usage du droit qu'ils conservent presque toujours de publier les archives de leurs textes en ligne, afin d'en permettre l'accès à l'ensemble de la communauté académique.

L'éditeur de la présente version se tient à l'entière disposition de tout auteur ou autrice qui souhaiterait entreprendre cette démarche mais ne serait pas sûr de ses droits et devoirs. L'éditeur de la présente version appelle tous les auteurs et autrices de travaux sur Isabelle de Charrière, ainsi que plus généralement l'ensemble de la communauté académique, à déposer et archiver leurs travaux dans les bases de données qui sont mises à leur disposition, ainsi qu'à privilégier,

autant qu'il leur est possible, pour leurs futures publications, des revues et éditeurs s'engageant à mettre à la libre disposition de tous les produits du savoir commun.

## 5 Collaboration éditoriale

La présente version de cette édition est la version **1**. Elle est toujours susceptible d'améliorations, par son éditeur actuel ou toute personne intéressée qui souhaiterait y prendre part. Toutes les remarques, d'ordre typographique, pédagogique, scientifique, bibliographique, orthographique ou sur n'importe quel autre sujet dont l'amélioration est susceptible e profiter à l'usage commun de la présente édition peuvent être envoyées à l'éditeur (francoisronandubois@gmail.com).

Certaines tâches paraissent, à plus ou moins long terme, particulièrement dignes de l'attention des futur-e-s collaborateurs et collaboratrices :

1. L'identification des sources certaines, probables et possibles du *Noble* et l'éclairage systématique de ses références culturelles implicites.
2. La collation du texte de la présente version, issue de l'édition de Philippe Godet, avec le texte de toute autre version imprimée et manuscrite du *Noble*, afin de repérer les éventuelles adaptations orthographiques et typographiques, ajouts et suppressions, variantes au texte originel.
3. L'augmentation de la bibliographie de tous les articles anciens nouvellement disponibles en ligne et de tous les titres nouveaux également accessibles, grâce à un travail de veille constante et scrupuleuse.
4. Le marquage orthographique et stylistique du texte, d'un point de vue synchronique et diachronique, afin d'en faciliter l'usage pour les études grammaticales et stylisticiennes.
5. L'établissement de la postérité éventuelle du texte et notamment le relevé des références au *Noble* dans les textes postérieurs.
6. L'éclairage biographique de l'écriture du texte, s'il est possible, grâce aux sources et archives relatives à Isabelle de Charrière/Belle de Zuylen, tant en français qu'en néerlandais.
7. La création d'une collection incluant les autres textes d'Isabelle de Charrière et d'une édition groupée respectant les mêmes principes que la présente édition, avec tous les outils susceptibles d'en faciliter l'usage, index, tables des matières et résumés analytiques.

Toutes ces tâches peuvent être accomplies sans l'accord de l'éditeur de la présente version, à partir du texte de la présente version, et donner lieu à de futures éditions indépendantes, ou bien être incluses dans la présente édition.

# Préface

C'est en 1762 que paraît *Le Noble*, qui constitue alors la première œuvre publiée par la jeune Belle de Zuylen. Celle qui fut l'une des femmes de lettres les plus importantes du XVIII<sup>e</sup> siècle n'avait pas encore acquis la réputation qui serait plus tard la sienne et ce premier texte ne contribua pas d'abord à la lui acquérir. C'est en effet sous l'anonymat que le *Noble* paraît dans un numéro combiné de deux périodiques, *Le Journal étranger* et *l'Année littéraire*, à Amsterdam. Les périodiques constituent alors un espace marginal mais de plus en plus important où les aspirants écrivains font paraître des pièces brèves, remarques, portraits, vers ou récit court. Publiés en français sous les presses du royaume comme des territoires limitrophes, ces périodiques témoignent à la fois de l'intérêt des élites européennes pour la culture francophone et la nécessité pour les milieux intellectuels français de se soustraire au moins en partie au contrôle culturel exercé, au sein du royaume, par les différentes instances, royales, parlementaires et ecclésiastiques.

Pour celle qui s'appelle alors Isabella Agneta Elisabeth van Tuyll van Serooskerken, dite Belle de Zuylen, du nom du château des environs d'Utrecht où elle vit avec sa famille, le choix des presses d'Amsterdam est plus probablement, cependant, un choix d'opportunité. Hollandaise de naissance, Belle de Zuylen a toutes les raisons d'être familière des périodiques hollandais. La culture de la jeune écrivaine qui, en 1762, a vingt-deux ans, est cependant loin de se limiter aux Sept Provinces. Issue d'une famille de très ancienne noblesse et d'une assez considérable prospérité, selon l'écrivain britannique James Boswell, familier de Zuylen entre 1763 et 1764, Belle van Tuyll reçoit une éducation exigeante et diversifiée, à la hauteur de ses aptitudes intellectuelles, unanimement reconnues par ses contemporains pour être exceptionnelles. En 1750, à l'âge de dix ans, elle accomplit un voyage d'un an en Suisse et en France, sous la direction de sa gouvernante, Jeanne-Louise Prevost, lors duquel elle visite notamment Genève et Paris. C'est à cette gouvernante genevoise et à celle qui lui succède, Suzanne Girard, que Belle de Zuylen doit sa familiarité précoce avec la Suisse. Quoi qu'il en soit, pendant toute son enfance, et comme bien des membres de l'élite européenne à l'époque, Belle de Zuylen s'exprime principalement en français.

Il n'est donc pas surprenant de lui voir adopter cette langue pour ses premiers travaux d'écrivaine ; elle l'emploie d'ailleurs déjà dans des correspondances actives avec Jeanne-Louise Prevost, qui quitte le service des van Tuyll van Serooskerken en 1753, ou avec David-Louis de Constant d'Hermenches, suisse lui aussi

et rencontré à La Haye, chez le duc de Brunswick. Le choix du conte n'est pas plus surprenant : le genre connaît déjà un succès considérable qui le prête aux réappropriations. Durant la même décennie, en France, Jean-François Marmontel publie dans le *Mercure de France*, un autre périodique, les récits qu'il réunit plus tard sous le titre commun de *Contes moraux*. Loin de ne puiser qu'aux sources populaires et féériques qui avaient marqué le genre, à la fin du siècle précédent et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous la plume d'écrivains comme Charles Perrault, Charlotte-Rose de Caumont La Force ou Marie-Catherine d'Aulnoy, le conte du milieu du siècle emprunte au moralisme et à la satire. Telle est la veine qu'exploite Belle de Zuylen.

Il est difficile d'évaluer la fortune immédiate de l'œuvre. On sait que les parents de l'autrice tentent de faire retirer le *Noble* du commerce, en 1753, c'est-à-dire l'année suivant sa publication, préoccupés probablement tant par la réputation d'écrivaine que pourrait acquérir leur fille que par la critique parfois violente de leur propre milieu social dont le texte est porteur. Le cas est d'autant plus sensible qu'au même moment, Belle de Zuylen est une jeune fille à marier et que les négociations entourant ses fiançailles sont complexes. On recense un assez grand nombre de prétendants pour la jeune femme, entre 1764 et 1771 : le baron Brömbson, James Boswell, Bellegarde, le baron van Pallandt, le comte von Salm, le comte de Wittgenstein, Lord Wemyss et, finalement, Charles-Emmanuel de Charrière, que Belle de Zuylen devient Isabelle de Charrière. Or, c'est aussi à cette époque que commence véritablement l'activité littéraire de l'autrice, tant il est vrai qu'entre la publication du *Noble* en 1762 et son mariage, celle-ci s'est fait discrète.

Elle a continué cependant d'entretenir d'excellentes relations avec le milieu intellectuel de l'Europe de l'Ouest. En 1766, le peintre Maurice-Quentin de La Tour fait le portrait de Belle de Zuylen, qu'il avait rencontrée seize ans plus tôt, à Paris, lors du voyage de celle-ci en France. En 1767, lors d'un voyage en Angleterre, Belle de Zuylen rencontre le philosophe David Hume. L'année suivante, elle arrange la publication de comptes-rendus rédigés par Constant d'Hermenches, à propos des opérations militaires corses, dans la *Gazette d'Utrecht*. En 1771, peu après le mariage d'Isabelle de Charrière, le célèbre sculpteur Jean-Antoine Houdon réalise un buste de l'écrivaine, un genre dont il est en train de lancer la mode. Lorsque les époux Charrière s'installent en Suisse en 1771, Isabelle de Charrière est donc au fait des activités littéraires et intellectuelles des grandes capitales européennes.

La première décennie du mariage, passée pour l'essentiel en Suisse, n'entame pas ce réseau intellectuel, que l'écrivaine continue à développer. En 1774, Charrière rencontre Diderot, en 1777, elle rend visite à Voltaire, à Ferney, en 1781, elle fait la connaissance du baron d'Holbach, à Plombières. C'est justement dans cette décennie 1780 qu'Isabelle de Charrière commence à déployer toute son activité littéraire. En 1784, elle publie deux romans à Genève, les *Lettres neuchâteloises* et *Mistriss Henley*. À partir de cette date, les publications romanesques et théâtrales se succèdent. En effet, si les œuvres romanesques de Charrière constituent désormais l'essentiel de sa réputation, avec les *Lettres écrites de Lausanne* (1785), *Caliste* (1787), les *Lettres trouvées dans des porte-*

*feuilles d'émigrés* (1793), *Trois femmes* (d'abord publié dans une traduction allemande de Huber en 1795) et enfin *Sir Walter Finch et son fils William* (1800), la production théâtrale de l'écrivaine est considérable : à partir de la première tentative de *La famille d'Ornac*, à Genève, en 1785, Charrière ne cesse de composer pour la scène, y compris pour celle de l'opéra, par exemple avec le livret de *Polyphème* en 1790.

Si ces œuvres sont riches en thèmes politiques exploités de manière plus ou moins explicites, ce sont bien les écrits polémiques, philosophiques ou pamphlétaires de Charrière, souvent d'une grande ambiguïté, qui expriment le mieux les positions nuancées de l'écrivaine. Entre 1787 et 1788, Charrière fait ainsi paraître chez le libraire Jérémie Witel, en Suisse, des *Observations et conjectures politiques* portant sur l'actualité politique française et hollandaise. Cette publication, qui porte la trace de ce que seront certaines des revendications du Tiers-État en 1789, annonce le traitement systématique et moins périodique de la question des privilèges dans les *Lettres d'un évêque français à la nation*, publiées à Neuchâtel en 1789, où l'autrice prône une abolition progressive et une réorganisation économique du royaume de France, tout en dénonçant la rhétorique des méthodes radicales portée par certains députés du Tiers-État. Tout le traitement de la période révolutionnaire dans l'œuvre de Charrière, aussi bien théâtrale et romanesque que pamphlétaire, fait état de cette adhésion mesurée aux principes de 1789 et d'un rejet des méthodes thermidoriennes.

Il n'est alors peut-être pas indifférent qu'au même moment, Isabelle de Charrière participe activement à la publication des œuvres de Jean-Jacques Rousseau. Entre 1789 et 1791, l'écrivaine est en effet responsable de plusieurs textes marquants du rousseauisme de la fin du siècle : la *Plainte et défense de Thérèse Levasseur*, l'édition Du Peyrou des *Confessions* et les *Éclaircissements relatifs à la publication des Confessions de Rousseau* qu'elle rédige à l'occasion de cette édition. Enfin, en 1791, c'est à Paris que paraît son *Eloge de Jean-Jacques Rousseau*. Les implications du rousseauisme dans l'œuvre romanesque d'Isabelle de Charrière ont déjà été abondamment discutées, mais il reste encore à en éclaircir l'influence sur la pensée politique de l'autrice, telle qu'elle s'exprime dans ses écrits de la période pré-révolutionnaire et révolutionnaire.

Ainsi, tout en se gardant des illusions rétrospectives promptes à reconstruire *a posteriori* la cohérence d'une trajectoire en partie due au hasard des rencontres propices, il est difficile de ne pas voir dans le petit conte satirique de 1762 l'amorce d'une réflexion prolifique qui atteint sa maturité durant la décennie 1790. Comme nombre d'œuvres de Charrière, le *Noble* est en effet marqué par une ambiguïté fondamentale qui repose sur la dénonciation simultanée des préjugés aristocratiques et de leur disqualification systématique. Si le conte se présente de prime abord comme l'histoire d'un antagonisme classique, hérité du genre théâtral de la comédie, entre une jeune fille et son père, les sentiments de Julie, dont le prénom est celui du plus célèbre personnage de Rousseau, l'héroïne éponyme du roman *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, sont peu à peu soumis, eux aussi, à un examen critique qui invite le lecteur à les considérer avec une certaine circonspection. Or, s'il n'y a pas de doute quant à la supériorité morale

relative de Julie et de Valaincourt sur M. d'Arnonville, les principes des deux amants ne sont jamais intrinsèquement validés par la voix de la narration.

Cette contamination satirique, qui étend le doute à l'ensemble des personnages et de leurs motivations, est l'un des nombreux procédés de l'ambiguïté dont l'œuvre de Charrière paraît être, à bien des égards, une entreprise d'exploration systématique. Ainsi, loin d'employer les ressources des genres épistolaires, pour ses écrits romanesques et politiques, comme des gages d'authenticité, dans la lignée d'une certaine sensibilité bourgeoise que les romans de Richardson avaient cultivé à partir du milieu du siècle, Charrière les présente comme des représentations toujours déjà politisées du réel, que le dispositif littéraire ne valide ni ne critique jamais complètement. D'une manière semblable, le roman *Trois femmes*, comme le suggère assez son titre, échappe à un antagonisme simpliste pour confier au lecteur la responsabilité d'une évaluation définitive.

On aurait ainsi tort de lire *Le Noble* comme une simple satire aisée des préjugés d'état. S'il est indubitable que cette œuvre de jeunesse puise aux sources d'une tradition comique et fait de M. d'Arnonville l'Harpagon de la généalogie, ce conte n'est pas plus un divertissement gratuit qu'une charge systématique et censément prophétique contre la noblesse et ses préjugés. Cette œuvre précoce est bientôt plutôt le début d'une recherche sur les possibilités d'expression politique de la littérature.



# Le Noble

Il y avait dans une des provinces de France un château très ancien<sup>1</sup>, habité par un vieux rejeton<sup>2</sup> d'une famille encore plus ancienne. Le baron d'Arnonville était très sensible au mérite de cette ancienneté, et il avait raison, car il n'avait pas beaucoup d'autres mérites. Mais son château se serait mieux trouvé d'être un peu plus moderne : une des tours comblait déjà une partie du fossé ; on ne voyait dans le reste qu'un peu d'eau bourbeuse, et les grenouilles y avaient pris la place des poissons. Sa table était frugale, mais tout autour de la salle à manger régnaient les bois des cerfs tués par ses aïeux. Il se rappelait, les jours gras, qu'il avait droit de chasse, les jours maigres, qu'il avait droit de pêche, et content de ces droits, il laissait sans envie manger des faisans et des carpes aux ignobles financiers<sup>3</sup>. Il dépensait son modique revenu à pousser un procès pour le droit de pendre sur ses terres ; et il ne lui serait jamais venu dans l'esprit qu'on pût faire un meilleur usage de son bien, ni laisser à ses enfants quelque chose de mieux que la haute et basse justice<sup>4</sup>. L'argent de ses menus plaisirs, il il le mettait à faire renouveler les écussons qui bordaient tous les planchers, et

---

<sup>1</sup>Ce début est typique du conte du fée. Comme il est fréquent à l'époque moderne, le titre du texte portait la mention du genre, « Conte » Ainsi *Le Noble* ouvre, en 1787, le deuxième tome de *Bibliothèque choisie de contes, de facéties, et de bons mots* imprimé à Paris chez Royez. Il s'inscrit dans la lignée des contes à sujet contemporain, parfois comiques ou satiriques, dont les *Contes moraux* de Marmontel, publiés entre 1755 et 1759, sont un autre exemple de la même époque.

<sup>2</sup>Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme « rejeton » n'est pas familier. Selon la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1762, il appartient, dans cet usage, au style soutenu.

<sup>3</sup>Isabelle de Charrière évoque ici les droits féodaux du château, un ensemble de prérogatives réservées à la noblesse seigneuriale et héritées de l'époque médiévale. Ces droits féodaux, qui seront discutés puis abolis au moment de la Révolution Française, sont déjà un signe d'archaïsme au milieu du siècle, à l'époque où se développe parallèlement une très grande bourgeoisie de la finance, qui devient elle-même un sujet de littérature. La pièce *Turcaret ou le Financier* d'Alain-René Lesage, en 1709, est un bon exemple du traitement littéraire des financiers dépourvus de noblesse.

<sup>4</sup>La justice seigneuriale est l'une des expressions de la féodalité. Elle se distingue en degrés. La haute justice désigne le droit du seigneur de juger toutes les affaires se déroulant sur ses terres, même les plus importantes, et d'appliquer notamment la peine capitale, tandis que la basse justice recouvre les délits les moins importants, comme les dégâts et les amendes mineures. À l'époque de l'absolutisme royal, concurrencé seulement par le pouvoir des parlements installés dans les capitales de province, les prétentions du baron d'Arnonville paraissent tout à fait déraisonnables.

à faire repeindre ses ancêtres<sup>5</sup>.

La baronne d'Arnonville était morte depuis longtemps, et lui avait laissé un fils et une fille, qui s'appelaient Julie<sup>6</sup>. Le jeune seigneur avait également à se plaindre de la nature et de l'éducation<sup>7</sup> : cependant il se ne plaignait pas ; content du nom d'Arnonville et de la connaissance de l'arbre généalogique de sa maison, il se passait de talents et de science. Il chassait quelquefois, et mangeait son gibier avec les filles du cabaret voisin ; il buvait beaucoup et jouait tous les soirs avec son domestique. Sa figure était désagréable, et il eût fallu de bons yeux pour découvrir en lui ces traits qui, selon quelques-uns, annoncent infailliblement une haute naissance. Julie, au contraire, avait de la beauté, des grâces et de l'esprit : son père lui avait fait lire des traités de blason qu'elle ne goûtait guère, et elle avait lu en secret quelques romans<sup>8</sup> qu'elle goûtait beaucoup. Le séjour qu'elle avait fait chez une dame de ses parentes, dans la capitale de la province, lui avait donné quelque usage du monde<sup>9</sup> ; il n'en faut pas beaucoup pour rendre polie une personne qui a l'esprit pénétrant et le cœur bon.

Un peintre, qui copiait ses grands-pères et leurs quartiers<sup>10</sup>, lui avait donné des leçons de dessin ; elle peignait des paysages et brodait des fleurs<sup>11</sup>. Elle travaillait avec adresse, elle chantait avec goût, et comme sa figure n'avait besoin ni de beaucoup d'art, ni de beaucoup de magnificence, on la trouvait toujours bien parée. Elle était fort vive et fort gaie, quoique tendre, et il lui échappait

<sup>5</sup>Les tableaux des ancêtres sont un thème récurrent du *Noble* et Isabelle de Charrière exploite fréquemment les effets comiques permis par la désignation métonymique « les ancêtres » pour parler des tableaux.

<sup>6</sup>Il est possible de voir dans le prénom de l'héroïne du *Noble*, publié en 1762, une allusion à l'héroïne éponyme du roman de Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, publié en 1761. Isabelle de Charrière s'est intéressée de très près à cet auteur et elle s'engagera en 1790 dans les affaires d'édition de ses œuvres complètes, publiant même des *Éclaircissements relatifs à la publication des « Confessions » de Rousseau* et une *Plainte et défense de Thérèse Levasseur*, la dernière compagne du philosophe. La *Julie* de Rousseau eut par ailleurs une influence considérable sur le XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup>L'éducation des enfants en général et de la noblesse en particulier est l'une des grandes préoccupations du XVIII<sup>e</sup> siècle et certains pédagogues proches de Rousseau, comme Félicité de Genlis, prônent, dans la lignée de l'ouvrage de Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, une éducation manuelle et concrète, très différente des activités du jeune Arnonville.

<sup>8</sup>Le roman, même s'il existe depuis plus d'un siècle alors, est toujours perçu comme un genre littéraire moderne et sa lecture est également tenue pour une activité typiquement féminine. La lecture de romans est regardée avec suspicion par nombre de pédagogues et de moralistes, qui y voient un danger pour la morale et un signe de mollesse de l'esprit. On suppose que le roman flatte l'imagination et trouble les sens.

<sup>9</sup>L'existence entièrement provinciale des Arnonville est un signe de leur isolement social : même si les capitales de province peuvent avoir à l'époque une activité certaine, elles ne sauraient être comparées au centre de la vie littéraire européenne que constitue alors la ville de Paris.

<sup>10</sup>Les « quartiers » évoqués ici sont les quartiers de noblesse. Le nombre de quartiers de noblesse permet d'évaluer l'ancienneté d'une noblesse. Chaque ascendant noble donne un quartier de noblesse, de sorte qu'un individu dont les deux parents (2) et les quatre grands-parents (2+2) seraient nobles disposerait de 6 quartiers de noblesse et ainsi de suite. Les quartiers de noblesse sont représentés grâce à l'arbre généalogique évoqué plus haut.

<sup>11</sup>Le dessin et la broderie sont deux activités typiquement féminines au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme la musique évoquée dans la phrase suivante.

quelquefois des railleries sur la noblesse ; mais le respect et l'amitié<sup>12</sup> qu'elle avait pour son père les modéraient toujours. Son père l'aimait aussi ; mais il aurait souhaité qu'au lieu de fleurs, elle brodât sur les écrans<sup>13</sup> des armoiries ; qu'au lieu de *Télémaque*<sup>14</sup> et de *Gil Blas*<sup>15</sup>, elle étudiât les parchemins rongés qui constataient les titres<sup>16</sup> de sa famille. Il était fâché que dans sa chambre les modernes estampes fussent près de la fenêtre, tandis que les vieux portraits étaient relégués dans un coin obscur ; et souvent il l'avait grondée de ce qu'elle préférait une jolie et aimable bourgeoise des environs à une demoiselle aussi laide et maussade que noble qui demeurait dans le voisinage ; il aurait voulu qu'elle ne cédât le pas qu'à bonnes enseignes et selon la date des diplômes<sup>17</sup> ; mais Julie ne consultait jamais les diplômes : elle cédait toujours à l'âge, et aurait mieux aimé qu'on la crût roturière qu'arrogante. Par étourderie elle aurait passé devant une princesse ; par indifférence et par civilité elle eût laissé passer tout le monde devant elle.

Julie ne voulait point avoir trop d'esprit, et voilà pourquoi ce qu'elle en avait plaisait davantage. Elle savait peu, mais on voyait que c'était faute d'avoir eu l'occasion de pouvoir apprendre ; son ignorance n'avait point l'air de la stupidité. Une physionomie si vive, douce et riante approchait d'elle ceux qui la voyaient, et son accueil gracieux achevait la prévention<sup>18</sup> qu'avait fait naître sa physionomie. Si elle eût affecté un air de grandeur et de réserve, elle aurait fait faire d'autant plus de pas en arrière que son air en avait fait faire en avant ; nous voulons plaire d'abord à une personne qui nous plaît : si elle nous reçoit mal, elle nous mortifie ; irrités contre elle, nous nommons dédain ce qui n'est peut-être que défaut d'usage et de politesse : elle nous a souvent perdus pour toujours<sup>19</sup>.

Julie avait beaucoup plu à une dame de Paris qui l'avait vue chez la pa-

<sup>12</sup>Le mot « amitié » est ici employé dans son sens classique et il désigne une liaison d'estime entre deux personnes, impliquant des droits et des devoirs respectifs et une certaine familiarité.

<sup>13</sup>L'écran est à l'époque un meuble assimilable au paravent, qui permet de se protéger de la chaleur ou de la lumière.

<sup>14</sup>Il s'agit sans doute des *Aventures de Télémaque*, publiées en 1699 par Fénelon et qui connurent un succès de librairie retentissant, dans toute l'Europe. Ce roman didactique raconte les aventures de Télémaque, le fils d'Ulysse, guidé par Mentor. Il est également possible que ce titre abrégé puisse faire allusion au *Télémaque travesti* de Marivaux, publié en 1717, ce qui constituerait une lecture franchement immorale pour Julie. Isabelle de Charrière joue ici sur l'ambiguïté des titres.

<sup>15</sup>L'*Histoire de Gil Blas de Santillane* est un roman publié en 1715 par Lesage, qui s'inscrit dans la veine espagnol du roman picaresque et qui connut également un succès considérable.

<sup>16</sup>Les titres de noblesse désignent à la fois les mots utilisés pour distinguer les différents nobles à l'intérieur de la hiérarchie de leur État et les documents qui appuient leur prétention. Chaque famille est censée conserver ces titres et en permettre l'examen par les autorités royales, afin d'éviter les usurpations.

<sup>17</sup>Les diplômes sont l'un des types de documents permettant de prouver les titres de noblesse. Plus généralement, le mot « diplôme » désigne ainsi toutes les chartes anciennes, les lettres patentes ou les documents officiels, et par conséquent les documents accordant ou prouvant la noblesse.

<sup>18</sup>Le préjugé ou la première impression, ici employé dans un sens positif, mais qui peut l'être aussi dans un sens négatif.

<sup>19</sup>Ce genre de réflexions morales, formulées comme des maximes et héritées de la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle, est courant dans les récits de l'époque, particulièrement dans les récits courts à vocation morale, comme les contes.

rente dont j'ai parlé<sup>20</sup> : elle la pria de venir passer quelque temps chez elle à la campagne<sup>21</sup>. Julie obtint la permission de son père : il lui recommanda de se souvenir de ce qu'elle était, et Julie partit. Cette dame était fort riche, elle avait un fils unique, qui cependant était aimable et bien élevé. Il était très bien fait, Julie était belle, ils se plurent dès qu'ils se virent, et ils ne songèrent d'abord ni à se le dire ni à se le cacher : peu à peu ils se le firent entendre, et ils se trouvèrent encore plus aimables quand ils surent qu'ils se plaisaient. En compagnie, à table, à la promenade, Valaincourt disait souvent tout bas ou en mots couverts quelque tendresse à Julie ; mais dès qu'ils étaient seuls et qu'il aurait pu tout dire, il ne lui parlait pas. Elle en était surprise, mais pourtant contente : elle avait lu ou elle devinait que l'amour est timide quand il est ardent et délicat ; aucun discours ne lui eût fait tant de plaisir que ceux de son amant, mais elle aimait bien autant son silence<sup>22</sup>.

Valaincourt avait, outre les raisons que Julie sentait, un motif de se taire qu'elle ne savait pas. Elle savait qu'il avait les yeux grands, les cheveux blonds, les dents belles ; elle lui avait trouvé beaucoup de douceur, d'esprit et de générosité ; elle avait remarqué de l'ordre, de la décence et de l'opulence dans sa maison ; mais elle avait oublié de demander lequel de ses ancêtres avait été fait noble. Malheureusement c'était son père qui, par de grands services et de grandes vertus, avait mérité cette distinction. Les sages diraient que quand c'est de cette façon qu'on a acquis la noblesse, la plus nouvelle est la meilleure ; que le premier noble de sa race doit être le plus glorieux d'un titre dont il est l'auteur ; que le second vaut mieux que le vingtième, et qu'il y avait à présumer que Valaincourt ressemblait plus à son père que le baron Arnonville à son trentième aïeul ; mais les sages ne sont pas juges compétents de l'ouvrage du préjugé. Valaincourt connaissait le préjugé, il savait jusqu'où le portait le père de Julie.<sup>23</sup>

Le temps du départ de Julie approchait ; tous deux étaient affligés, et ils en étaient plus tendres. Comme chacun se retirait pour s'aller coucher, ils se trouvèrent seuls dans un corridor où il n'y avait point de lumière : Valaincourt prit la main de Julie et la baisa plus vivement qu'il n'avait encore fait ; car il l'avait déjà baisée, et Julie, depuis plusieurs jours, ôtait ses gants quand elle croyait devoir donner la main à Valaincourt. Le lendemain, ils se trouvèrent dans le même corridor et dans la même obscurité : alors Valaincourt prit un baiser à Julie, et Julie, qui n'aimait pas à refuser ce qu'elle pouvait donner sans

<sup>20</sup>Ces interventions à la première personne de la narratrice, rares dans l'ensemble du texte, ne sont pas inhabituelles et l'on en trouve par exemple une dans *La Princesse de Clèves* en 1678. Elles peuvent témoigner de l'origine mondaine de ces pratiques narratives.

<sup>21</sup>Julie n'ira jamais à Paris et, plus généralement, la grande majorité des histoires racontées dans les œuvres d'Isabelle de Charrière se déroulent dans des villes provinciales ou bien en Suisse. Le thème de la rencontre à la campagne est par ailleurs récurrent dans la littérature romanesque du XVIII<sup>e</sup> : on peut penser par exemple à la rencontre entre Valmont et Tourvel, dans *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, en 1782.

<sup>22</sup>Cette description des amours de Julie et Valaincourt possède un caractère extrêmement typique, qui peut être le signe d'une visée parodique.

<sup>23</sup>Tout ce paragraphe donne le programme de la charge contre les préjugés nobiliaires qui caractérise l'ensemble du conte et dont le baron d'Arnonville est le sujet principal, mais elle ne doit pas conduire à interpréter l'ensemble du récit comme une charge contre la noblesse elle-même, qui n'est jamais véritablement remise en question.

peine, le laissa prendre. Le lendemain, Julie fit en sorte de se trouver dans le corridor ; il y avait de la lumière. Valaincourt l'éteignit ; il lui donna un tendre baiser, et puis encore un ; Julie aurait voulu les rendre...Heureusement, c'était la dernier soir...<sup>24</sup> Le lendemain Julie partit.

Tant qu'elle avait été avec Valaincourt, elle n'avait songé qu'au plaisir de le voir et de l'entendre ; quand elle ne le vit plus, elle sentit la douleur d'en être séparée : elle pensa aux moyens de le revoir et de le voir toujours. Je ne sais ce qu'elle sentit et pensa encore : mais par bonheur le jeune homme pensait aux mêmes choses de son côté.

Un jour, comme elle brodait seule, il entra<sup>25</sup>. Elle se souvint du corridor, et rougit. Valaincourt ne parut pas s'en souvenir, tant il mit de respect dans sa façon de l'aborder. Avec une femme qu'on estime, qui a l'air modeste<sup>26</sup> et décent, un homme met presque en doute les faveurs qu'il en a reçues. Valaincourt ne pouvait croire qu'il eût osé toucher de ses lèvres le visage de cette divinité.

Après les premiers compliments<sup>27</sup> il retomba dans son silence ; Julie ne se croyait plus du tout imposante ; elle trouvait qu'elle en avait assez vu pour n'être plus si timide, et, pensant qu'il devait apercevoir une partie de ce qu'elle sentait, elle se fâcha de ce silence. « À sa place, se dit-elle, il me semble que je parlerais. » En même temps, elle se leva pour sonner, et comme le laquais<sup>28</sup> allait entrer dans la chambre :

— Vous êtes bien poli, Monsieur, dit-elle à Valaincourt, de venir de si loin, puisque vous n'avez rien à me dire. Donnez le café, et si mon père est au logis, priez-le d'en venir prendre.

— Ah ! Mademoiselle, répondit Valaincourt, qu'il est difficile de parler quand on pense que de ce qu'on va dire dépend peut-être toute notre félicité, ou tout notre malheur !...Si je m'y prenais mal !...Ah ! grand Dieu ! Si je ne disais pas ces mots qui vous persuaderaient ! Julie, adorable Julie, dites...que faut-il que je dise ? Quels discours, quels motifs, quelles assurances pourraient vous engager à vous donner à moi<sup>29</sup> ?

— Ah ! Valaincourt...dit Julie avec un regard et un sourire qui promettaient tout, qui répondaient oui à tout ce qu'il aurait voulu dire<sup>30</sup>.

<sup>24</sup>Le texte sous-entend ici qu'un soir de plus aurait mené à une relation sexuelle. Tout le paragraphe est marqué par un érotisme plus ou moins implicite, qui rend, du point de vue de l'époque, ambiguës les motivations de l'héroïne et sa pureté.

<sup>25</sup>Cette rencontre brusque racontée sans transition est à la limite de la vraisemblance, puisque le récit vient d'annoncer la séparation de Julie et de Valaincourt. En organisant de cette manière les différentes informations relatives à ces retrouvailles et en commençant abruptement par cette phrase, Isabelle de Charrière joue avec les codes de la vraisemblance, qui avaient été débattus en 1678 lors de la parution de *La Princesse de Clèves*. De pareils jeux peuvent tenir au genre du conte.

<sup>26</sup>À l'époque, la modestie est, selon le dictionnaire de 1762 de l'Académie française, la « retenue dans la manière de se conduire & de parler de soi ».

<sup>27</sup>C'est-à-dire les formules de politesse.

<sup>28</sup>Il s'agit de la première mention du personnel domestique des Arnonville, qui va prendre une importance sans cesse croissante au fil du roman, une importance qui remet continuellement en question les prétentions du baron à organiser effectivement la vie de son château.

<sup>29</sup>C'est-à-dire à l'épouser, même si l'expression est ambiguë et peut désigner tout aussi bien une relation sexuelle.

<sup>30</sup>À nouveau, Charrière joue avec l'érotisme de la relation entre Valaincourt et Julie, en

Valaincourt, qui les entendait, n'en demanda pas d'avantage : hors de lui-même, il prend ses mains et les baise avec transport ; il ose même, il ose en plein jour presser sa bouche sur la sienne ; le père eût pu entrer, mais ils n'y pensaient pas : qu'auraient-ils craint dans leur délire ? Il fut court cependant : Julie s'alarma de l'ardeur de son amant et de sa propre complaisance :

— Laissez, laissez-moi ! dit-elle, Valaincourt, nous nous oublions.

Dans ce moment, ils entendirent du bruit, et se hâtèrent de se rasseoir. Julie baissa la tête sur son ouvrage pour cacher son désordre ; le jeune homme alla au devant de M. d'Arnonville avec un air de soumission qui parut le prévenir en sa faveur.

— J'ai pris, Monsieur, la liberté de venir voir Mademoiselle votre fille, avec qui mon bonheur m'a fait faire connaissance.

— N'avez-vous jamais vu mon château ?<sup>31</sup>

— Non, Monsieur, je n'avais jamais eu de prétexte pour oser venir vous rendre mes devoirs.

— Il mérite bien qu'on le voie, dit le vieux seigneur ; un baron d'Arnonville, dont le trisaïeul avait été créé chevalier sous Clovis, le fit bâtir en l'an 456<sup>32</sup>. Il n'est pas étonnant qu'il le fit faire aussi vaste que vous le voyez : dans ce temps-là, la noblesse était respectée comme elle doit l'être, elle était riche et puissante, aussi était-elle bien plus pure et bien plus rare qu'aujourd'hui : à présent c'est une récompense ordinaire, rien n'est si commun, et je ne fais nul cas de ces petits nobles sans aïeux.

— Nous en avons, dit Julie, depuis le grenier jusqu'à la cave...<sup>33</sup>

— Et la plupart des anciennes familles, continua le baron, se sont corrompues par des mésalliances ; il en est bien peu, j'ose le dire, qui se soient, comme les d'Arnonvilles, soutenues dans toute leur pureté ; aussi j'espère bien que mes enfants...

— C'est sans doute, interrompit le jeune homme, qui n'y pouvait plus tenir, c'est sans doute une satisfaction et un motif de plus pour être vertueux que de trouver dans ses ancêtres des exemples de vertu et d'amour pour la patrie, quand on joint à un grand nom un grand mérite, et qu'au lieu de la vanité...

— Puisque vous n'avez jamais vu le château, vous n'avez jamais vu les portraits ; il faut que je vous les montre, cela ne pourra que vous être utile pour l'étude de l'histoire<sup>34</sup>. Monsieur, voulez-vous me suivre ?

---

employant des formules typiques des scènes d'amour avoué, mais auxquelles le lecteur est fondé à donner une interprétation plus libre.

<sup>31</sup>À partir de cette réplique, le baron d'Arnonville est constamment traité comme un personnage comique et l'ensemble du conte prend un air théâtral. Il repose en effet sur une intrigue typique de la comédie, où un vieux père empêche le mariage de sa fille avec le jeune premier. Arnonville, obnubilé par la noblesse comme Harpagon par son argent ou Argan par sa maladie, est un personnage moliéresque, dont les répliques hors de propos signent l'obsession.

<sup>32</sup>Cette noblesse de haute antiquité est parfaitement improbable et elle marque le ridicule des prétentions du baron d'Arnonville.

<sup>33</sup>Cette réplique de Julie instaure un dialogue entre le burlesque de la fille, qui parle de façon basse du sujet élevé de la noblesse, et l'héroï-comique du père, qui parle de façon élevée de tous les détails de son château.

<sup>34</sup>L'idée d'une généalogie familiale étroitement liée à l'histoire de France est une conception typiquement nobiliaire.

— Mademoiselle nous accompagne-t-elle ? dit Valaincourt d'un ton affligé !

— Non, répondit en riant Julie, j'ai assez vécu avec mes grands-pères, et je les connais bien.

Valaincourt suivit tristement le baron ; celui-ci, à qui il plaisait, ne lui épargnait pas un portrait, pas un écusson, pas une anecdote ; chaque portrait, chaque écusson, amenait une réflexion qui perçait le cœur du pauvre Valaincourt. Ce n'est pas qu'il fût mortifié d'une si ridicule ostentation : il n'aurait pas voulu tenir sa noblesse du roi Ninus<sup>35</sup> à la charge d'être aussi vain et aussi fou que le baron d'Arnonville. Mais Julie ! Enfin il entra dans sa chambre et il tressaillit. Pendant que le père s'embarrassait dans l'histoire du premier de ses ancêtres que le pinceau eût transmis à la postérité, Valaincourt parcourait des yeux l'ouvrage du goût de la fille. Il vit sur une table un paysage qu'elle avait fini, un autre commencé et, parmi ses pinceaux et ses couleurs, il vit un petit catéchisme<sup>36</sup>, Segrais<sup>37</sup>, Racine et *Gil Blas*. Il vit les belles estampes qu'elle préférerait aux vieux portraits, il vit des fleurs... Mais il ne vit plus rien de tout le reste quand il eut aperçu le portrait de Julie : il était crayonné en petit ; il était ressemblant. Valaincourt ne songea plus qu'à détourner les yeux du père.

— Quel est cet homme respectable, dit-il, qui est là, Monsieur, derrière vous ?

Le baron se tourna :

— C'est celui dont je vous ai tant parlé : n'avez-vous pas entendu ?

— Ah ! Monsieur, pardon, je me le rappelle.

Valaincourt avait le portrait et ne désirait plus rien<sup>38</sup> ; mais voyant que le père recommençait, il prit le joli paysage qui était à sa bienséance. Enfin, ils sortirent de cette chambre.

— N'est-il pas vrai, dit Julie, lorsqu'ils la rejoignirent, que je suis riche en grands-pères ? Mes grand-mères ne sont pas belles, mais cela ne fait rien, elles sont anciennes ; je compte me faire peindre bien des fois, belle ou laide : dans trois cents ans mon portrait vaudra son pesant d'or.

— Ah ! Mademoiselle, lui dit Valaincourt, votre portrait ne sera pas si cher, si précieux, qu'il l'est aujourd'hui ; alors peut-être la vanité le vénérera ; aujourd'hui l'amour l'adore.

— L'avez-vous vu, Monsieur ?

— Oui, Mademoiselle, vous verrez que je l'ai vu comme je devais le voir ; j'ai vu aussi vos livres et vos paysages...

— Ne vous êtes-vous pas fort amusé à voir mes ancêtres ?

— Non, Mademoiselle, je n'ai regardé que ce qui avait rapport à vous.<sup>39</sup>

<sup>35</sup>Ninus, époux de Sémiramis et petit-fils d'Héraclès, est un roi mythique auquel on attribue la fondation de la ville de Ninive.

<sup>36</sup>Les catéchismes font partie de la vaste production religieuse des imprimeries françaises de l'époque moderne. Il s'agit de petits livres pastoraux à l'intention des fidèles, contenant l'exposition des principes de la foi catholique.

<sup>37</sup>Jean Regnault de Segrais (1624-1701) est un écrivain français du classicisme, proche des salons mondains, connu principalement pour ses *Nouvelles françaises*.

<sup>38</sup>Ce vol de portrait rappelle l'épisode correspondant de *La Princesse de Clèves* et la réaction de Julie s'opposera implicitement à celle de Madame de Clèves, jetant un nouveau doute sur la moralité du personnage.

<sup>39</sup>En d'autres termes, les ancêtres de Julie n'ont aucun rapport avec elle-même : les traits

Ceci se disait à demi voix ; Julie souriait, et Valaincourt était bien aise de voir que la fille n'eût pas le même respect pour l'ancienneté que son père...Il était tard, Valaincourt prit son congé d'eux et s'en alla.

— Ce jeune homme est-il ton amant ? dit le baron à sa fille.

— Je crois qu'oui, mon père.

— Pense-t-il à t'épouser ?

— Oui, mon père.

— Est-il gentilhomme ?

Julie n'en savait rien : elle le supposa, et dit encore oui.

— D'une ancienne famille ?

— Oui, mon père.

— D'où tirent-ils leur origine ?

— De Renaud de Montauban<sup>40</sup>, répondit Julie par un mouvement de gaîté plutôt que par politique<sup>41</sup>.

— Quoi ! ma fille, de Renaud de Montauban ! Mon Dieu, que tu serais heureuse ! Quelle joie pour moi de te voir ainsi mariée !

En disant cela, il l'embrassa avec une tendresse qui la déconcerta. Elle se repentit de lui en avoir imposé<sup>42</sup> sur une chose qui lui paraissait si importante et craignit les conséquences de son badinage, s'il venait à se découvrir ; elle s'indigna aussi de tant de folie ; et tous ces sentiments ensemble l'agitèrent si fort qu'elle fut obligée de se retirer.

Elle s'assit dans sa chambre, les deux bras appuyés sur sa toilette, et la tête appuyée sur ses mains. « Mon père ne demande pas, disait-elle, s'il est sage, s'il a le cœur bon, il demande si sa famille est ancienne...Sur cette assurance il me donne à lui...Ah ! si Valaincourt allait n'être pas si noble, il me le refuserait ! il serait d'autant plus inflexible que je l'ai trompé. Mon Dieu ! quelle imprudence, et que je suis coupable !<sup>43</sup> » Elle rêve encore quelque temps avec cette tristesse, puis se levant et se promenant par sa chambre, elle voulut regarder pour se distraire le paysage dont Valaincourt avait parlé : ne le trouvant point, elle va à son portrait...Alors elle comprit ce que Valaincourt avait voulu dire ; ce vol lui parut aussi plaisant que tendre ; elle s'imagina voir son père disant d'un côté : « Voilà Jean-François-Alexandre d'Arnonville », pendant que Valaincourt pensait : « Voici Julie d'Arnonville, il faut l'emporter. » Quand une jeune fille se voit tendrement aimée de son amant, ses chagrins sont aisément adoucis : ce fond de joie rend son cœur facile à s'égayer. Julie trouva que si Valaincourt

d'esprit des deux amants, comme il sera fréquemment le cas dans la suite du conte, s'opposent à la conversation aride du baron.

<sup>40</sup>Renaud de Montauban est l'un des quatre personnages éponymes de la chanson de geste médiévale intitulée *La Chanson des quatre fils Aymon*. Une fois de plus, le conte fait remonter les origines de la noblesse à des personnages dont l'attestation historique est douteuse ou qui sont purement fictifs.

<sup>41</sup>C'est-à-dire par stratégie, par ruse.

<sup>42</sup>C'est-à-dire de lui avoir fait croire quelque chose.

<sup>43</sup>Les monologues de Julie rappellent ceux de la Princesse de Clèves, notamment parce qu'il est souvent difficile de discerner ce qui constitue, pour l'héroïne, une faute condamnable. Ainsi le texte est ici ambigu : Julie peut tout aussi bien se sentir coupable d'avoir été une mauvaise tacticienne en mentant à son père que du fait même d'avoir menti.



ne descendait pas de Renaud, il descendait de quelque autre, qu'elle pouvait faire passer sa tricherie pour une erreur, que peut-être aussi il ne serait pas impossible d'en tirer parti, qu'il faudrait prévenir Valaincourt et concerter avec lui sa généalogie. « Si les motifs raisonnables ne touchent pas mon père, disait-elle, ne serait-il pas permis de le tromper un peu ? Devrions-nous être les victimes d'un préjugé si ridicule ? » Cette morale un peu relâchée l'accommodait, elle s'y arrêta : il lui vint dans l'esprit d'écrire à Valaincourt pour l'avertir ; elle prit l'écritoire, les plumes et le papier. Elle imagina le moyen de faire parvenir sa lettre, et je jurerais qu'elle aurait écrit en effet, si elle eût été sûre de son style et de son orthographe ; mais Julie passa rapidement sur ses véritables motifs de ne point écrire ; elle se persuada, en remettant tout cet attirail, que la prudence, la réserve, la modestie, le respect des bienséances l'arrêtaient, et elle s'applaudit de ces vertus qu'elle n'avait pas<sup>44</sup>.

On vint appeler Julie pour le souper : déjà son père avait fait part de ses espérances au jeune baron ; à peine ils purent se contenir en présence des domestiques. Dès qu'ils furent renvoyés, on but à la santé du descendant de Renaud ; mais Julie, ne pouvant supporter le spectacle de leur joie, se retira encore une fois également honteuse de sa faute et de leur extravagance : seule dans sa chambre, elle se mit à pleurer. L'amour, le repentir, la crainte, l'espérance se confondaient dans son cœur et l'oppressaient. Une jeune personne agitée par différents sentiments, quand elle ne sait plus comment se démêler, pour se tirer d'embarras, elle pleure. Julie ayant cessé de répandre des larmes, le chaos qui l'accablait se trouva presque dissipé ; il ne lui resta bientôt plus que l'idée de son amant. Elle le vit, tel qu'il lui avait paru au premier instant de leur connaissance ; elle se rappela les marques de sa tendresse ; elle se reprochait tantôt d'y avoir trop répondu pour la décence, puis de n'y avoir pas assez répondu pour l'amour. Enfin, elle se coucha, et en se couchant, elle trouvait qu'il y avait bien longtemps qu'elle n'avait vu son lit. « N'est-ce donc que ce matin, se disait-elle, que je me suis levée ? N'est-ce que cet après-dîner que Valaincourt est venu ? » Jamais journée ne lui avait paru si longue, parce que jamais journée n'avait été pour elle si remplie de sensations diverses et intéressantes. Elle ne pouvait concevoir qu'elle eût senti et pensé tant de choses, qu'elle eût eu tant de joies et de chagrins en si peu de temps. Julie n'est pas la seule à qui le temps paraisse encore plus long dans la succession rapide d'impressions variées que dans la langueur de l'inaction.

Julie s'endormit malgré la tendresse ; ses songes ne lui annoncèrent rien de fâcheux ; le lendemain nul pressentiment ne la troubla ; elle passa la moitié de la matinée à peindre dans sa chambre. Son père dînait<sup>45</sup> au château voisin : ainsi, elle était seule. Combien de fois ne souhaita-t-elle pas que Valaincourt vînt troubler cette solitude et mettre à profit des moments qui coulaient pour rien ! S'étant mis sur un banc de l'avenue, elle le vit venir, mais il était avec

<sup>44</sup>C'est la première fois que la narratrice souligne explicitement le caractère douteux de la morale de son héroïne. De pareilles mentions vont se multiplier à mesure que le conte progresse. Ce sont ces charges contre Julie, parfois très violentes comme celle-ci, qui empêchent de donner du conte une interprétation qui soit entièrement en faveur de son héroïne.

<sup>45</sup>Le dîner est, au XVIII<sup>e</sup>, le repas de midi.

son père. Il avait regardé le portrait de sa maîtresse une partie du jour, mais il voulut voir sa maîtresse elle-même : il se mit en chemin pour cela d'abord après dîner<sup>46</sup>, et rencontra M. d'Arnonville qui retournait chez lui. Le baron ne tarda pas à lui parler de la chose qui occupait uniquement son cœur<sup>47</sup> :

— J'ai appris, Monsieur, lui dit-il, après lui avoir fait bien des révérences, j'ai appris que vous aimiez ma fille et que vous songiez à l'épouser.

Valaincourt étonné ne répondit à ce début que par une profonde inclination. La surprise, l'inquiétude étaient peintes sur son visage et le rendaient muet. « Mon sort va être décidé, disait-il en lui-même : bon Dieu, que va-t-il ajouter ? »

— Je suis décidé depuis longtemps, continua le baron d'un air gracieux<sup>48</sup>, à ne donner ma fille qu'à un homme d'une naissance illustre : les d'Arnonville ne feront déshonneur à aucune famille, ils peuvent prétendre à tout ; mes ancêtres...

— Ah ! Monsieur, s'écria imprudemment l'amoureux Valaincourt, je connais toute votre supériorité, je sais que je ne suis pas digne de votre alliance ; mais si l'amour le plus tendre, le désir le plus vif de rendre heureuse votre aimable fille, pouvaient me tenir lieu d'une noblesse plus ancienne, si l'honneur, la probité, mon dévouement pour vous...

Dans le moment Julie s'était approchée, elle avait entendu ce que disait Valaincourt, et sa confusion expliqua tout le mystère. Valaincourt était tourné de façon qu'il ne voyait pas encore Julie ; mais le père n'écoutait déjà plus Valaincourt : il jeta sur elle un regard qui la fit tomber à ses pieds. Valaincourt, interrompu par ce mouvement, regardait la fille et le père sans pouvoir comprendre ce qui occasionnait une scène si touchante<sup>49</sup>. Il ne savait que penser ni que dire. Julie, les yeux baissés, vers la terre, laissait couler ses pleurs et gardait le silence ; le père, furieux, ne pouvait parler. Enfin, recouvrant la parole :

— Fille indigne de moi et de vos aïeux, dit-il, vous avez donc voulu tromper votre père ! Tout ce que vous m'avez dit de la naissance de votre amant n'est donc qu'une fable ?

— Ah ! mon père, répondit Julie, je suis criminelle. Mais...mais jamais Valaincourt...

— Quoi ! Julie, c'est moi qui vous trahis ! s'écria-t-il ; je devais deviner, je devais me taire...Ah ! c'est pour moi que vous êtes coupable, et c'est moi qui vous trahis ! Monsieur, continua-t-il en se mettant à genoux à côté de Julie, Monsieur, pardonnez une faute que l'amour a fait commettre et qu'ainsi nous partageons ! Permettez-moi d'aimer votre fille ; ses grâces, son esprit, la beauté de son âme aussi bien que sa naissance l'élèvent fort au-dessus de moi. Elle mérite un trône...mais un roi ne serait pas plus tendre : jamais elle ne trouvera tant d'amour que dans mon cœur ; jamais ses perfections ne seront mieux adorées...Encore une fois, permettez que je l'aime, que je la voie, que je vous voie,

<sup>46</sup>C'est-à-dire tout de suite après dîner.

<sup>47</sup>C'est-à-dire la seule chose qui occupait son cœur.

<sup>48</sup>C'est-à-dire d'un air aimable.

<sup>49</sup>À nouveau, l'ambiguïté du texte permet une double interprétation : soit l'adjectif « touchant » est à prendre sérieusement, soit il s'agit d'une qualification ironique, soulignant le ridicule du baron, l'immoralité de Julie et le caractère stéréotypée de l'ensemble de la scène de supplications.

et votre propre jugement décidera de mon sort.

— Renaud de Montauban ! dit le père, sans paraître l'avoir entendu : depuis combien d'années votre famille a-t-elle ses titres de noblesse ?

Valaincourt ne répondit rien :

— Parlez, lui dit Julie, soyez plus sincère et plus généreux<sup>50</sup> que moi.

— Depuis trente-cinq ans.

— Trente-cinq ans ! et je donnerais ma fille !... Allez, Mademoiselle, allez pleurer votre honte, et ne repaissez point devant moi ! Et vous, Monsieur, qu'on ne vous voie plus ici !... Ôtez-vous à l'instant de mes yeux ! dit-il à Julie, qui continuait à pleurer à genoux ; aurais-je cru que vous pussiez oublier jusque là votre origine ? Vous méritez bien peu d'être ce que vous êtes !

— Sans doute, dit Valaincourt, en aidant Julie à se relever, elle ne méritait pas un père tel que vous...

Il en aurait dit davantage si un regard de Julie ne lui eût imposé silence. Et comme elle prenait, en pleurant, le chemin du château, l'amant désespéré s'éloigna en maudissant son sort et la noblesse.

Pour le baron d'Arnonville, outré, indigné, ne pouvant marcher tant il était ému, il s'assit sur le même banc où quelques moments plus tôt lisait et rêvait paisiblement Julie. Ayant fait appeler sa ménagère<sup>51</sup> par un ouvrier qui travaillait dans le jardin, il lui apprit l'aventure en peu de mots, et lui ordonna de veiller à ce que Julie ne pût sortir dans sa chambre, ni recevoir des nouvelles de son amant. Cette vieille, qui était une des archives du château, et qui, depuis une enfance très reculée, n'entendait et ne voyait que les folies de ses maîtres, était presque aussi vive sur la noblesse que le baron : elle entra de tout son cœur dans son ressentiment, et courut enfermer et haranguer sa jeune maîtresse. Julie, quoique naturellement douce, s'indigna d'un traitement si dur, et lorsque la vieille, ayant expliqué sa commission, commença à dire « Pour une demoiselle de votre rang » :

— Taisez-vous, lui dit-elle, j'en ai assez entendu de ces extravagances ; enfermez-moi, mais sortez.

Deux jours, Julie ne voulut écouter ni répondre : elle mangeait peu, elle ne dormait point, elle pleurait beaucoup.

Le baron, resté seul sur le banc<sup>52</sup>, disait : « Un petit noble de nouvelle date présume de s'allier à moi, et ma fille l'écoute ! D'un côté quelle audace ! de l'autre quelle lâcheté ! » Il dit cela tout seul jusqu'à la nuit tombante, il le dit ensuite à son fils, il le dit la nuit dans ses rêves, et le lendemain, faisant le tour de ses portraits, il crut y voir le reproche et l'indignation. Le troisième jour, le vent ayant abattu une partie du pigeonnier, et la girouette où étaient gravées les armes d'Arnonville étant tombée à ses yeux du haut de la tour dans un fossé bourbeux, son esprit fut saisi des plus vives craintes. Il se coucha,

<sup>50</sup>La générosité est ici employée comme un synonyme de noblesse ou de courage.

<sup>51</sup>La ménagère est une domestique chargée d'administrer le logis, en particulier de gérer les dépenses courantes.

<sup>52</sup>Isabelle de Charrière tire une nouvelle fois un effet comique des transitions abruptes, comme elle l'avait déjà fait avec les retrouvailles impromptues de Valaincourt et Julie, en laissant imaginer le baron assis sur le banc pendant deux jours, avant de préciser son propos.

l'imagination frappée, et à peine le soleil eut versé sur lui ses pavots<sup>53</sup> qu'il vit les mânes<sup>54</sup> de ses ancêtres, armés de pied en cap, s'approcher de son lit d'un air consterné. Le baron s'éveillant en sursaut les pria d'apparaître à sa fille, mais leurs ombres antiques n'en firent rien. Julie, ayant reçu sur le soir un billet de Valaincourt, dormait tranquillement : ses songes étaient l'ouvrage de l'amour et de l'espérance.

Valaincourt s'était adressé, pour lui faire tenir ce billet, à la fille du jardinier, que l'affabilité de Julie lui avait attachée. Cette fille se chargea volontiers de la commission, et demanda à la vieille geôlière la permission de porter elle-même des fruits à Julie. M<sup>me</sup> Dutour<sup>55</sup>, qui n'était au fond pas méchante et à qui le chagrin de sa maîtresse commençait à inspirer de la pitié, y consentit ; et la jeune fille, après avoir un peu causé avec Julie, lui dit tout bas qu'au fond du panier de fruits elle trouverait une lettre, Julie ne fut pas plus tôt seule qu'elle l'ouvrit, et voici ce qu'elle lut :

Belle et tendre Julie ! Puisque vous connaissez l'Amour, il serait inutile de vous dire ce que je sens et ce que je soupire ; et comment ma plume pourrait-elle l'exprimer ? Mon dessein est de vous assurer qu'il n'est rien que je n'entreprenne, rien que je ne hasarde, pour vous tirer des mains cruelles qui nous séparent...Pourriez-vous n'y pas consentir, Julie ?<sup>56</sup> Pourriez-vous adopter une ridicule prévention ? Si je le croyais...si je croyais que vous puissiez vous repentir un instant, si vous pouviez être moins heureuse...Dieu m'est témoin que je renoncerais à tout mon bonheur pour vous épargner un regret...Dites, Mademoiselle, craignez-vous les regrets ? Ma naissance...Pardon, Julie, vous m'aimez, et j'ose soupçonner votre cœur ! Jugeriez-vous indigne de votre main celui que vous ne jugez pas indigne de votre tendresse ? N'est-ce pas pour moi que vous souffrez !...Fiez-vous à mon amour, charmante Julie : nous ne souffrirons pas longtemps.

Julie l'en crut sans trop savoir pourquoi. Elle lut et relut le charmant billet ; en lisant, l'espoir, la gaiété même renaissaient dans son cœur. Elle mangea, elle dormit : le lendemain elle reprit son ouvrage et sa peinture. M<sup>me</sup> Dutour la trouva douce et affable comme auparavant, et enfin elle eut le plaisir de haranguer sans être interrompue. Le jour suivant, la petite fille revient avec sa corbeille pendant que M<sup>me</sup> Dutour disait :

<sup>53</sup>Il s'agit d'une expression poétique particulièrement recherchée, que l'on trouve par exemple chez Houdar de la Motte (« Le doux sommeil cessait de verser ses pavots », *Églogues*, XVI). Elle évoque l'endormissement du personnage et est utilisée ici de manière héroï-comique.

<sup>54</sup>Le terme désigne l'âme des morts et il est emprunté par le style poétique de l'époque classique à la mythologie gréco-romaine. Le style soutenu a une nouvelle fois une valeur ironique.

<sup>55</sup>L'importance que prend M<sup>me</sup> Dutour dans la suite du récit et la présence récurrente de son nom roturier, associé souvent avec celui du baron, interrogent un peu plus la vanité des prétentions de ce dernier.

<sup>56</sup>À partir de cette phrase, la suite du récit interroge le problème du consentement de l'héroïne et du libre-arbitre féminin dans les situations amoureuses, un thème récurrent dans la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle.

— De la naissance dont vous êtes, vous pouvez aspirer aux partis les plus nobles.

— Cela se peut bien, répondit en souriant Julie.

— Votre mari sera grand seigneur, vous aurez un grand château, et vous serez bien contente.

— Cela se pourrait bien, dit Julie, d'un air encore plus doux et plus riant.

M<sup>me</sup> Dutour, se croyant bien avancée, sortit en s'applaudissant pour dire au baron qu'il n'y avait qu'à la laisser faire, et que dans deux jours Julie aurait oublié son amant. Mais elle ne trouva personne à qui communiquer son art et sa joie : le baron était sorti pour se distraire, et fit dire qu'il ne reviendrait que le lendemain. Julie se hâta de profiter de l'absence de sa gouvernante pour lire la lettre de Valaincourt. Il lui disait qu'ayant tout examiné, il jugeait son évasion facile, que sa fenêtre était basse, que cet endroit du fossé était presque comblé, qu'il l'attendrait dans l'avenue au milieu de la nuit, et qu'une voiture légère pourrait les mener avant le jour dans une ville peu éloignée, où ils se jureraient un amour inviolable au pied de l'autel :

Je ne doute plus de mon bonheur, continuait-il ; puisqu'il dépend de vous, chère Julie, ce serait vous faire injure ; l'Amour vous donne à moi, ses droits sont sacrés. À minuit, quand la lune commencera à dissiper les ténèbres, quittez la triste prison où le barbare préjugé vous retient, et que l'Amour vous conduise dans les bras de votre amant. Je ne demande point de réponse : vous avez dit que vous m'aimiez, c'était tout promettre. À minuit, Julie...quel moment ! quels plaisirs !

Julie laissa tomber la lettre et resta quelque temps immobile. Un sentiment mêlé de surprise et de joie, tel que le fait naître l'apparition inattendue d'un objet agréable, mais tout nouveau, tint quelque temps ses pensées comme suspendues. Un enlèvement ! ce soir même ! quitter la maison de son père, et se donner à Valaincourt<sup>57</sup> !

Julie se leva enfin, ouvrit la fenêtre, et sans s'avouer ses intentions, elle regarda si effectivement il était si facile d'en sortir. Voyant que de ce côté-là il n'y avait point d'objection à faire, elle releva la lettre et la lut encore une fois. « Il est vrai, dit-elle, que le préjugé qui me retient ici est aussi barbare qu'extravagant ; il est vrai que j'ai dit que je l'aime...Valaincourt ne doute pas de mon consentement ; ce serait, dit-il, m'offenser, je suis à lui...Il m'attendra... »

Le même ton d'autorité qui rend un mari si odieux, combien n'est-il pas favorable à un amant ! Avec le même air qu'on élude les droits de l'un parce qu'on les hait, on grossit les droits de l'autre, parce qu'on les aime. On ne veut plus de sa liberté lorsqu'il faudrait l'employer contre le penchant ; si Valaincourt eût supplié, s'il eût demandé un consentement, comme doutant de l'obtenir, peut-être Julie n'eût osé se rendre : mais Valaincourt exigea, et Julie ne crut pas pouvoir désobéir. Valaincourt eût sans doute eu assez de peine à expliquer

<sup>57</sup>Isabelle de Charrière insiste ici sur le caractère accessoire de la volonté féminine dans le processus marital, qui la fait passer de la dépendance de son père à celle de son époux.

ces droits sacrés de l'amour qu'il réclamait avec tant d'assurance. Mais Julie ne demandait point d'explication, point de preuve, elle l'en crut sur parole, et elle pensa être moins déterminée par sa passion que par un certain devoir inviolable, que pourtant elle ne comprenait pas. La voilà donc presque résolue ; elle verse des larmes en pensant au père qu'elle abandonne, à ce séjour qui la vit naître, qui la vit croître, et qu'elle va quitter ; mais elle pense à son amant, et ses pleurs se sèchent. « Je serai donc, s'écrie-t-elle, je serai donc à lui pour jamais ! »

Alors elle retourne à sa fenêtre, et examinant avec plus d'attention, elle voit que précisément à l'endroit où il faudrait descendre, il y avait un creux où l'eau de la pluie, qui était tombée ce jour-là, s'était arrêtée. Il fallait combler ce creux : de quoi se servir ? Julie regarda autour d'elle, et voyant les portraits de ses aïeux : « Vous me rendez, dit-elle, au moins ce service ! » Et elle saute aussitôt en riant sur une chaise pour dépendre Jean-François-Alexandre d'Arnonville : le grand-père fut jeté dans la boue, et, celui-là ne suffisant pas, il fut suivi d'un second, puis d'un troisième : jamais Julie n'avait cru qu'on pût tirer si bon parti des grands-pères.

Ce nouvel usage la divertissait. Cependant elle était fort agitée ; et si, d'un côté, son cœur se délectait dans l'espoir d'être à son amant, de l'autre il saignait pour son père. Ah ! que les principes d'une bonne éducation eussent été puissants sur une âme naturellement vertueuse et encore incertaine ! Mais les arguments pour le devoir qu'avait toujours employés le père, étaient encore moins solides que ceux de l'amant pour l'amour<sup>58</sup>.

La petite fille vint chercher son panier : ne sachant pas le contenu des lettres qu'elle avait portées, et voyant qu'une réponse de Julie faisait grand plaisir à Valaincourt, elle demanda si elle ne lui donnait point d'ordres. Julie hésita : c'était le moment de détruire les espérances de Valaincourt. Elle pâlit, elle rougit :

— Non, dit-elle enfin d'une voix tremblante. Et puis elle fit un présent à la fille du jardinier.

À huit heures son frère vint la voir : c'était la première fois. Après quelques railleries assez peu délicates, il lui raconta qu'il avait fait l'honneur à un petit parvenu de jouer avec lui un jeu qu'il entendait très bien et que l'autre n'entendait point du tout, et que charmé de trouver une dupe, il avait joué tout le jour et gagné une somme considérable<sup>59</sup>. On n'est jamais plus sévère pour une faute dont on se sent incapable, que quand on en a quelqu'autre à se reprocher : Julie lui dit que c'était bien lâche et bien honteux ; il fit une réponse méprisante et s'en alla. « Je serai bientôt éloignée, dit-elle, de cette aimable noblesse... C'est peut-être avec un pareil personnage qu'on me condamnerait à passer ma vie, et encore me croirait-on trop heureuse s'il avait bien des quartiers. Oh ! bien, qu'ils

<sup>58</sup>Ces quelques lignes lèvent l'ambiguïté quant au jugement moral de la narratrice sur son héroïne : Julie est effectivement condamnée pour ses actions, comme le suggère le paragraphe précédent, qui les dépeint avec beaucoup de violence, mais elle en est moins responsable que ne l'est son père et le thème de l'éducation, annoncé dans les premières pages, reprend ici de son importance.

<sup>59</sup>Le jeu est une activité souvent donnée aux nobles désœuvrés par les récits des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il est généralement regardé comme une passion dangereuse et un vice.

entrent dans l'ordre de Malte<sup>60</sup> et dans les chapitres<sup>61</sup>, ces grands seigneurs cela leur est dû ; Valaincourt ne s'y oppose point, il leur en cède, je pense, sans envie, l'honneur et les vœux ; mais mon cœur et ma main n'ont rien de commun avec toutes les croix. »

Elle acheva de préparer sa sortie, jusqu'à ce que la ménagère vînt lui apporter à souper ; elle se coucha ensuite pour qu'on ne soupçonnât rien. Lorsque tout fut endormi, depuis le jeune baron jusqu'à ses meilleurs amis les chiens de chasse, elle se releva, elle s'habille à la hâte et légèrement, sans lumière, et par conséquent sans miroir : elle pensait bien que de nuit, à la faible lueur de la lune, Valaincourt ne s'amuserait pas à contempler son ajustement.

La lune paraît, minuit sonne ; Julie jette un paquet qu'elle avait fait de ce qu'elle avait de plus précieux ; elle monte sur la fenêtre, elle redescend ; elle monte encore...quelque chose la retient ; elle croit entendre son père : mais que lui dit-il pour l'arrêter ? Il lui parle de son nom, de sa naissance, de l'honneur de son origine qu'elle avait à soutenir. Julie trouva que tout cela ne faisait rien à l'affaire, et qu'elle ne devait pas être plus malheureuse que sa servante (à qui il était donc apparemment permis de se faire enlever). L'amour lui présente des motifs moins faibles, il la détermine, et Julie saute justement sur le visage d'un de ses ancêtres qui se rompt sous ses pieds. Le bruit éveille la ménagère, qui ne couchait pas loin de là. Mais pensant que c'était quelqu'un de ces esprits qui honorent fréquemment de leurs visites les anciens châteaux, elle se contenta de dire un *Ave Maria*, en s'enfonçant dans ses couvertures, et cette fois les revenants furent bons à quelque chose.<sup>62</sup>

Julie s'avance à travers les ruines ; elle entre dans la cour. Un chien s'éveille, mais il ne trahit point l'aimable maîtresse qui l'a caressé tant de fois. Elle veut sortir par une petite porte, qui malheureusement était fermée : elle revient sur ses pas en tremblant. « Dieu ! que deviendrai-je, dit-elle, si je ne trouve point d'issue ! » Un vieux petit mur la lui fermait : elle passe par dessus ; la voilà dans l'avenue, la voilà avec son amant ; ne nous mettons point en peine de ce qu'ils devinrent.<sup>63</sup>

Le lendemain, quand on porta la terrible nouvelle au vieux baron, il tomba sans connaissance. En revenant à lui, après bien du temps et des drogues<sup>64</sup>, il disait d'une voix presque éteinte :

— Un nouveau noble ! ô mes ancêtres ! ô mon sang ! éternel opprobre !

<sup>60</sup>L'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, dit Ordre de Malte à partir de 1530 et jusqu'en 1792, est un ordre religieux et chevaleresque fondé au XI<sup>e</sup> siècle, originellement destiné à la protection des pèlerins de Jérusalem et qui prit rapidement une fonction militaire, notamment grâce à son contrôle des voies maritimes de la Méditerranée.

<sup>61</sup>Le terme est employé ici de manière générale pour désigner les assemblées religieuses masculines.

<sup>62</sup>Tout ce paragraphe se caractérise par une grande densité de procédés ironiques, depuis la reprise du thème féérique de minuit en passant par le jeu sur les niveaux de langue et l'intervention entre parenthèses de la narratrice.

<sup>63</sup>Cette fin abrupte des aventures de Julie et Valaincourt laisse le lecteur libre d'imaginer une suite sexuelle aux événements de la nuit, que l'allusion à la différence entre l'état marital et l'état religieux, trois paragraphes plus haut, achevait de préparer, à la suite de nombreuses remarques sur la sensualité de la relation entre les deux jeunes gens.

<sup>64</sup>C'est-à-dire des médicaments.

On craignait qu'il ne mourût de douleur. En vain un homme raisonnable qui se trouvait là lui représentait que tout au plus la noblesse était un préjugé pour le mérite, et qu'un mérite reconnu, comme celui de Valaincourt, n'avait pas besoin du préjugé; qu'on ne peut jamais s'attribuer le mérite d'autrui, et que quand on le pourrait, un noble ne s'en trouverait souvent pas plus qu'un autre, celui à qui on a donné primitivement son titre pouvant avoir été un malhonnête homme ou un sot...Ce discours blasphématoire fut interrompu par une seconde pâmoison plus longue encore que la première.

C'en était fait, je pense, du baron, si une lettre bien consolante ne l'eût rappelé à la vie. Le sort le dédommageait de l'acquisition d'un gendre riche et aimable, en lui offrant la bru la plus désagréable qu'on puisse imaginer. Il accepta avec joie cette compensation. Il rendit grâce au Ciel, et admira la sagesse de la Providence, qui dispense avec égalité les biens et les maux. Il n'est pas besoin de dire que la demoiselle était complètement noble; on n'envoyait pas son portrait, mais son arbre généalogique, et il était tel que le père n'hésita pas. Le fils avait ouï dire qu'elle était louche et bossue; mais l'honneur de joindre ses armes et ses quartiers aux siens le fit passer sur tous les désagréments du reste; il comptait bien d'ailleurs se consoler avec des créatures moins nobles et moins laides, et il avait trop de grandeur d'âme pour penser qu'il fallût aimer celle qu'on épousait : le mariage fut donc bientôt conclu.

Julie, en ayant appris la nouvelle, s'informa du jour des noces. À la fin du repas, le père d'Arnonville, rappelant la vigueur de ses jeunes ans, célébra par vingt rasades une union si bien assortie. Lorsque le vin commençait à confondre dans sa tête l'ancienne et la nouvelle noblesse, Valaincourt et Julie entrèrent dans la salle et se jetèrent à ses pieds : ayant perdu une partie de ce qu'il appelait sa raison, il ne sentit que sa tendresse, et pardonna.

Julie fut heureuse, et ses fils ne furent point chevaliers.



# Bibliographie

- Lettre de Zuylen et du Pontet*. 1976-2005. URL : [http://www.belle-van-zuylen.eu/?page\\_id=878](http://www.belle-van-zuylen.eu/?page_id=878).
- HOUPPERMANS, Sjef. « Isabelle et Marguerite ou les pliures du féminin ». In : *Relief 2.2* (2008). URL : <http://dspace.library.uu.nl/handle/1874/37275>.
- KRIEF, Huguette. « Le conte politique et l'*Isègoria* à l'aurore de la révolution française ». In : *Féeries 3* (2006). URL : <http://feeries.revues.org/147>.
- VAIN STRIEN-CHARDONNEAU, Madeleine. « « Sans Calypso et Eucharis je doute qu'on eût lu tant de leçons de politique et de vertus royales ». Isabelle de Charrière et *Les Aventures de Télémaque* ». In : *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde 30* (2003). URL : <http://dhfles.revues.org/1614>.
- VANOFLEN, Laurence. « Belle de Zuylen, Isabelle de Charrière et l'incrédulité. De la correspondance à la fiction ». In : *L'Atelier du Centre de recherches historiques 4* (2009). URL : <http://acrh.revues.org/1255>.